

LA JUSTICE

Bureaux et ateliers, 457-459 rue Sussex.

"DIEU ET MON DROIT."

Téléphone: Rideau 758

21ÈME ANNÉE. No. 48.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.—ABONNEMENT, \$1.00. (Strictement payable d'avance.)

OTTAWA, 24 AVRIL 1914

Quelle sera la réponse ?

TORONTO CONTINUE DE FAIRE la sourde oreille. Et quand nous disons Toronto, nous voulons parler du ramassis de fanatiques qui président à nos destinées provinciales. En vain M. le sénateur Belcourt s'adresse-t-il au procureur général, M. J.-J. Foy, pour avoir le droit de poursuivre le gouvernement Whitney en réclamations des octrois scolaires. M. Foy ne daigne pas même répondre. Et, cependant, il va bien falloir qu'un jour ou l'autre cet irascible gâté sorte de son mutisme. Autrement, ceux qui sont chargés des revendications scolaires devront passer par-dessus la tête de tous les Foy du monde pour en arriver à obtenir justice. Et le parlement fédéral sera, à son tour, appelé à nous entendre, ou encore, le Conseil Privé.

Il faut que le baillon orangiste tombe ou que l'on s'arrange de façon à se passer de la voix de Toronto. Quelques-uns prétendent, toutefois, que M. Foy attend d'être débarrassé des dangers de la session pour donner signe de vie. Cette opinion nous paraît cependant fort optimiste, et le long silence du gouvernement ontarien ne nous fait pas pressentir que très peu de chose de bon. La crainte des Orangistes est si répandue dans le cabinet que l'on va plutôt essayer de pousser la patience franco-canadienne jusqu'en ses dernières limites avant de se décider à faire quelque mouvement. Le Procureur Général a sans aucun doute reçu la consigne de faire le mort et, en Irlandais élastique et obéissant, M. Foy se plie à toutes les exigences de ses maîtres en fanatisme.

On comprend, par ailleurs, que le gouvernement n'ait pas pressé de venir porter la honte de ses actions (en ce qui concerne la persécution scolaire) devant les tribunaux. En politiciens apeurés et avides de pouvoir, nos dirigeants craignent la lumière et les désaveux de la justice. Après s'être montrés arrogants, ils se cachent et se taisent. Après avoir vociféré la clause 17, ces pantins de la politique se retranchent derrière un complet silence—*voix fauchées hautes*—leur voix a arrêté dans leur gosier! Ils ne répondent plus aux lettres qu'on leur adresse. Cependant l'idée d'un recours judiciaire fait son chemin. Et si les débuts d'une telle tactique peuvent nous sembler peu rapides, nous ne désespérons pas de voir la question bilingue se régler définitivement par cet unique moyen. Ce sera encore la voie la plus prompte et la plus sûre.

Et ceux qui se font tant tirer l'oreille—bien qu'elles soient cependant démesurées longues—pour accorder aux champions du bilinguisme accès aux tribunaux, savent bien ce qu'ils gagnent à ne pas répondre. Et, en effet, aussi longtemps que notre sort est entre leurs doigts souples de politiciens et d'arrivistes, ces amis de la cote ne se font pas trop de soucis. Mais ce qu'ils appréhendent, c'est que nous leur échappions; ce qui les rend sourds et muets, c'est la perspective de voir notre cause triompher.

D'autres efforts vont toutefois être instamment tentés pour enlever la muselière à ces prosélytes du "Parisian French". Et si embarrassante que puisse être pour eux la réponse à donner, il faut que rien ne soit négligé pour qu'ils la transmettent à qui de droit. Si Toronto accorde un procès, tant mieux. Et si la peur de nous rendre justice paralyse le Procureur général et ceux qui le font agir, tant pis pour eux!

Des législateurs plus haut placés se chargeront d'écouter nos plaintes et de nous sortir des griffes de Toronto.

MAURICE MORISSET.

Paroles d'évêque

LA SUITE D'UNE CONFÉRENCE du R. P. Van Oost, faite mardi soir à Montréal, Mgr Langevin, appuyant sa forte parole sur l'exemple patriotique des Mongols, a rappelé l'amour que l'on doit avoir pour la patrie canadienne et a fait vibrer la corde de la fierté nationale.

Le *Devoir* donne le brillant résumé qui suit du discours de Mgr Langevin: "C'est sera bref, dit-il, mais j'ai quelque chose à vous dire. Je tiens d'abord à remercier le vénérable missionnaire qui nous a si vivement intéressés et dont la parole chaude et pittoresque a évoqué dans nos coeurs de si profondes émotions. Il nous a montré une fois de plus par les faits, par de multiples leçons de choses, ce que le christianisme a fait pour le relèvement de l'humanité. Vous, particulièrement, mesdames, en songeant à la misérable condition de la femme païenne, sentirez tout ce que vous devez de reconnaissance au Christ qui vous a apporté la liberté et le respect.

"Mais il y avait autre chose dans la conférence du R. P. Van Oost et en l'écouter chanter le patriotisme des Mongols, on entendait rappeler l'amour que le Mongol, si misérable, porte à son pays si triste, je songeais que nous pourrions prendre de ce malheureux des leçons de patriotisme. Eh! quoi, nous possédons l'un des plus beaux pays du monde, des traditions glorieuses, nous appartenons à une race grande entre toutes, nous vivons à l'ombre d'un drapeau qui ne protège que les gens qui se tiennent debout (les acclamations couvrent la voix de l'orateur) et trop souvent nous ne savons pas avoir la fierté de tout cela, ni la conscience de notre propre dignité. Sachons donc prendre des leçons de virilité nationale pour assurer partout le respect de notre droit et la reconquête de nos libertés! (Acclamations.)

Et parfois, continue l'orateur dont la voix se nuance de tristesse, au spectacle de nos droits violés, de cette question scolaire, qui me tient si vivement au coeur, non réglée, j'ai été tenté d'épingler au drapeau britannique un crêpe. Nous avons perdu du terrain depuis vingt ans, nous avons reculé et il importe, pour notre honneur et pour notre salut, que nous réagissions énergiquement.

"A cette oeuvre de réaction, à cet éveil de la conscience nationale, le *Devoir* et son directeur ont largement contribué et je suis heureux de voir—patriote, citoyen et archevêque—de leur en rendre le témoignage (Longues acclamations). Ils ont dénoncé la corruption, flétri l'avachissement et secoué le patriotisme endormi. Je connais les Anglais, je sais qu'ils ont le respect des gens qui savent se tenir debout. M. Bourassa leur a parlé d'homme à homme, les yeux dans les yeux; il a su leur dire leurs vérités et réclamer justice. Personne n'a plus fait pour inspirer aux Anglais le respect des Canadiens-français (Acclamations). Personne n'a plus fait non plus pour réveiller les énergies françaises. (Longues acclamations). Et nous avions grandement besoin de cette leçon de fierté et de patriotisme; car c'est dans notre effort à tous que se régleront les multiples questions qui se posent devant nous. La semence de fierté qu'il a jetée dans les générations nouvelles lève en moissons dorées, et nous l'accueillons avec joie.

"Nous comprenons que cette prédication d'énergie et de liberté ne plaise point à ceux qui n'ont pas les mains libres, à ceux dont les lèvres sont cousues, comme la femme chinoise dont parlait tout à l'heure le P. Van Oost; mais nous ne sommes pas de ceux-là. (Applaudissements.)

"Et M. Bourassa, continue l'orateur, a su reconnaître et proclamer—et ici encore je parle comme archevêque, et comme citoyen—le rôle joué par le clergé dans l'histoire de notre pays, la dette de reconnaissance que nous lui devons. (Applaudissements). Le clergé a toujours été l'ami du peuple et nous sommes heureux qu'il y ait entre nous, prêtres et laïques, d'infranchissables liens. Pour avoir consacré à Dieu notre effort, nous n'avons renoncé à aucune des nobles aspirations, à aucun des fiers amours de notre race. (Acclamations). Saint François de Sales disait que si une fibre de son coeur ne vibrerait point d'amour pour Dieu, il le voudrait arracher. Permettez-moi de dire également que si les battements de mon coeur ne s'accordaient au plus haut idéal de mon pays, si une fibre de mon coeur ne vibrerait d'amour pour les glorieuses traditions de notre race, pour le passé, pour l'avenir de mon pays, je le voudrais arracher et jeter au vent..."

Voilà des paroles qui seront saluées par d'autres applaudissements encore que ceux qui ont fait frémir les voûtes du Monument National de la métropole.

Les fumeuses

TOUT LE LANDERNEAU de la "society" outaouaise s'est ému des affirmations de M. W.-L. Scott, relativement à l'habitude qu'auraient ces dames de fumer copieusement la cigarette. On a même été jusqu'à créer à la tramsco et au manque de courtoisie de la part d'un représentant du sexe laid. Et plusieurs personnes haut placées dans nos faubourgs *Saint-Germain-Arthur* ont communiqué à la presse leur mécontentement, voire même leur indignation. "Comment à-ton pu oser livrer ainsi en pâture aux antipathistes, ces petits secrets du boudoir et de l'alcove! C'est vraiment malheureux que l'on ait aussi brutalement noirci notre chère réputation!... Voilà ce que les fumeuses tout entendre, ou à peu près.

Quelques-uns cependant ont avoué franchement que le plaisir de griller des *clous de cerise* n'était pas inconnu dans les meilleurs salons, et que les Carènes de toute sorte ne se privaient pas trop de ce côté. Sans doute l'on n'en est pas encore généralement rendu à la parhousie ou au *lascivisme*, et encore moins l'opium, mais on ne se fait pas scrupule d'aspirer les âcres fumées des cigarettes à la mode. "Il faut vivre sa vie", déclarent les passionnées de la cigarette. Et l'on prétend par ailleurs qu'il n'y a rien qui prédispose mieux les filles d'Ève à casser du sucre sur le dos du prochain, que l'atmosphère grise d'un salon où elles font les frais de la fumée. On peut alors facilement s'expliquer la presque popularité de cette misérable habitude!

Naturellement, M. Scott n'a pas osé parler des "collinaires" de la cigarette chez les fumeuses, et il n'a rien dit du "petit cocktail" qui accompagne assez souvent la minime boîte à cigarettes. Il ne s'agit pas d'ailleurs de faire une enquête là-dessus... Et nous n'en commencerons pas une, nous non plus...

Entre autres commentaires sur cet intéressant chapitre du tabac, le *Herald* de Montréal dit fort judicieusement ce qui suit: "Nous hésitons à croire que la majorité des femmes de la société d'Ottawa fument des cigarettes", et cette habitude soit également en honneur parmi les femmes de la société montréalaise. C'est cependant là le témoignage rendu devant un comité parlementaire, au cours de dépositions relatives à l'usage de la cigarette chez les enfants—et ce témoignage était fourni par quelqu'un de bien qualifié pour faire des observations, c'est-à-dire par M. W.-L. Scott. M. Scott est un avocat bien connu, qui a ses entrées dans les cercles sociaux. Si la déclaration est vraie, elle comporte, pour le moins, de sérieux motifs de regret. Les femmes ont tout à perdre et rien à gagner de l'habitude de la cigarette. L'usage de la cigarette est préjudiciable à la vue—et beaucoup plus que la pipe ou le cigare. La cigarette ruine le teint. Et, d'une façon indéfinissable, cet usage fait pressentir une certaine légèreté d'esprit et un relâchement de la fibre morale. Un homme ne pourra jamais avoir le même respect pour une femme adonnée à la cigarette, que pour une qui n'a jamais fumé. C'est un fait bien connu qu'il existe ici des femmes qui fument. Mais il faut espérer que, même chez celles-là, l'habitude ne doit être considérée que comme un engouement passager, qui sera plutôt condamné qu'admire par les autres femmes."

Quelques rares journaux ont pris la défense des fumeuses—le *Journal* d'Ottawa, par exemple. Mais ce confrère a l'habitude de défendre tant de mauvaises causes que personne n'a été surpris de le voir commettre une bêtise de plus.

C'est sans doute parce que celles qui fument sont en énorme majorité des Anglaises, que le *Journal* trouve qu'elles peuvent en agir à leur guise, et qu'il n'y a pas plus de mal pour ces hautes gentlemen de se jurer les doigts en fumant, que de manger du pain et du beurre, suivant l'expression du *Journal*.

Faisons des vœux pour que nos belles et fortes Canadiennes-françaises n'aillent pas tenir l'éclat de leurs yeux doux, en se faisant les esclaves d'une habitude fumeuse et de mauvais goût.

DU BUISSON.

Une appréciation

VOICI CE QUE PENSE le Canada de Montréal de l'assemblée consacrée tenue à Ottawa, jeudi soir dernier: "Les consciences canadiennes-françaises d'Ottawa ont tenu à faire une démonstration. Un club nouvellement organisé parmi eux s'en est chargé et une assemblée a été convoquée par lui, qui a eu lieu au Monument National, Ottawa, jeudi, le 16 avril.

"Nous lisons dans le compte rendu du "Droit" d'Ottawa, qu'évidemment, n'est pas hostile au gouvernement Borden, l'appréciation suivante de cette assemblée: "Le club Conservateur canadien-français d'Ottawa est fier du succès qu'il a remporté hier soir au Monument National et il a certainement raison. L'assistance nombreuse et enthousiaste, les discours brillants qui ont été prononcés, les idées qui ont été jetées dans l'auditoire ne peuvent manquer de mettre en relief cette jeune organisation."

"Malheureusement, la suite du compte rendu cause une déception. Sur trois ministres canadiens-français, deux seulement étaient présents et le principal, M. Pelletier, était absent.

"Et les deux ministres présents, MM. Nantel et Coderre qui ont prononcé des discours, ont dû s'appuyer surtout à excuser le gouvernement Borden et à louer le gouvernement Whitney.

"M. Nantel a la réputation d'être naïf. Il s'est tenu à la hauteur de cette réputation.

"Parlant de la situation qui est faite aux écoles bilingues par le gouvernement provincial d'Ontario, il a excusé sir James Whitney, en affirmant qu'il n'y a là qu'un simple malentendu, lequel cessera—un jour ou l'autre. Il conseille de continuer la résistance avec énergie et sagacité, mais, de ne pas être agressifs!

"Il fait état, pour le gouvernement Borden, de certaines nominations de Canadiens-français dans le service civil, sans s'arrêter, bien entendu, à les comparer aux destitutions.

"Mais voici la partie de son discours, dont nous empruntons le texte au "Droit":

"Parlant du peu d'encouragement que les Canadiens-français donnent au gouvernement conservateur, l'orateur ajoute: "L'INFLUENCE FRANÇAISE A DIMINUÉ et il n'y a pas à se surprendre de cela. Au conseil des ministres, nous sommes dix-sept et seulement trois Canadiens-français. Il n'est donc pas étonnant que nous ne fassions pas tout ce que nous voudrions faire. LE GOUVERNEMENT ACTUEL EST POUR AINSI DIRE CELUI DE L'ONTARIO, il n'a pas de majorité dans Québec et cependant il nous donne justice. Pourquoi? parce que M. Borden est un homme juste. J'espère que tous les Canadiens-français s'en souviendront aux prochaines élections."

"L'influence française a diminué". Cet aveu, qu'on a dû trouver désastreux chez les organes conservateurs de langue française, n'est que la répétition de ce que nous avons écrit depuis octobre 1911. Elle a diminué, certes, parce que "le gouvernement actuel est pour ainsi dire celui de l'Ontario". C'est la voix de l'Ontario qui commande. M. Borden est un homme juste; mais, voyez-vous, nous ne sommes que trois—et quels trois!—tandis que les autres sont quatorze!

"Et, par-dessus le marché, il faut remarquer que les trois, c'est M. L. P. Pelletier, M. Bruno Nantel et M. Coderre. On ne peut raisonnablement s'attendre à ce que ces trois fantoches aient quelque influence contre la "voix d'Ontario". Ce n'est pas tout à fait ce qu'a dit M. Nantel, mais c'est évidemment ce qu'il a donné à entendre.

"Du terme discours de M. Coderre, qui a suivi, rien n'est ressorti pour relever les esprits affaiblis sous la douche d'eau froide versée par M. Nantel.

"Et si l'assemblée s'est séparée satisfaite de l'exercice du patronage par M. Borden et ses collègues, dont chacun des assistants avait sans doute raison de se louer, il n'en est pas moins resté, espérons-le, au fond de l'âme des membres du club et de leurs amis, cette fâcheuse constatation que "l'influence française a diminué" et que "le gouvernement actuel est pour ainsi dire celui de l'Ontario."

"Pour notre part, nous devons remercier M. Bruno Nantel d'avoir fait entendre ces vérités en des lieux où nous n'aurions jamais pu les faire parvenir."

Un dernier appel

DEMAIN EST LE JOUR de l'action. C'est dire que le moment est venu pour tous les contribuables des quartiers Saint-Georges et Dalhousie de se rendre aux urnes. Un devoir sacré s'impose aux citoyens catholiques et français. Il faut que chacun sente ses responsabilités de citoyens, et que tous ceux et celles qui tiennent au triomphe de la cause catholique et française sachent accomplir ce que l'on est en droit d'attendre de consciences droites et d'âmes généreuses. Il importe que personne ne se dérobe aux obligations de l'heure présente. L'instant est solennel et décisif. Le verdict de demain sera-t-il une affirmation de notre force ou un déplorable aveu de nos désunions et de notre débilité?

La réponse est toute entière laissée à ceux et à celles qui feront demain leur devoir.

Nous avons déjà rappelé ici même que les intérêts catholiques, en même temps que les intérêts français et les intérêts commerciaux, ont voté en faveur du docteur Anthony Freeland et de Michael Cain. Nous ne tenons pas à revenir aujourd'hui sur ce qui a été démontré durant tout le cours de la campagne scolaire. Et si l'enthousiasme des assemblées peut être un garant de victoire, nous n'hésitons pas à dire que les réunions de Saint-Jean-Baptiste et du Monument National ont démontré à l'évidence que les électeurs ont réalisé toute l'importance du suffrage qu'ils sont appelés à enregistrer demain.

On espère également beaucoup de l'assemblée de ce soir à Saint-François d'Assise.

Cependant rien n'est plus problématique qu'un résultat électoral, et les plus encourageants aspects ne recouvrent souvent que de déconcertants échecs. Il faut toujours en revenir à la vieille comparaison de la course de chevaux, quand on parle des probabilités de la moindre des élections. C'est pourquoi nous croyons de notre devoir de faire un dernier et vibrant appel à tous les votants et votantes des quartiers qui ont le droit de se rendre à des plus chaudes batailles qu'on ait vues. Jamais on ne sera trop sûr et rien ne doit être laissé au hasard. Aussi, il est d'extrême importance que l'on vote de bonne heure, en outre de bien voter. Et il faut par-dessus tout qu'il n'y ait PAS D'EXCEPTION.

A notre appel, si tous les amis se DONNENT LA PEINE de se rendre aux bureaux de vote, le résultat n'offre aucun doute. C'est la victoire, et dans Dalhousie et dans Saint-Georges. Le triomphe est à ce prix. Et il faut avouer que ce n'est pas à exiger beaucoup de ce demandeur à des hommes de conviction et à des femmes intelligentes et patriotes de faire à si bon marché leur devoir.

Nous n'avons pas besoin de dire que les adversaires du docteur Freeland et de M. Cain—en même temps que les antagonistes de la cause scolaire—sont préparés pour demain. Tout ce que le fanatisme et la rage d'un procès perdu peuvent faire germer dans des cerveaux ordinairement violents et peu honnêtes va être mis à contribution. Tous les moyens seront employés pour battre les d... "Frenchmen". On n'ira pas de main morte pour tenter de voler une seconde fois l'élection dans Saint-Georges. Il faut donc que chacun ait l'œil au guet, et que personne ne fléchisse.

Il bruit à Ottawa aujourd'hui que les étudiants irlandais de l'Université avaient l'intention de venir se mêler à ce qui ne les regarde pas. Si nous avons un conseil à donner à ces moineaux tapageurs, c'est celui de rester plus tranquilles que jamais. Autrement ils s'exposeraient à sortir encore plus verts de la mêlée qu'ils n'ont pu y entrer. Enfin! ces petits redomtons commencent à devenir passablement ennuyeux, et parce qu'ils n'ont pas été dérangés récemment dans leur sortie fanfaronne, il ne faudrait pas qu'ils s'imaginent qu'on aura toujours pitié d'eux! Leurs supérieurs doivent d'ailleurs être là pour les tenir en bride.

Petits Pats, restez chez vous!
Electeurs, soyez présents!

JEAN-PAUL.

La guerre au Mexique

VOILA DONC LA REPUBLIQUE voisine partie en guerre. La prise de Vera Cruz a marqué le début d'une page historique qui promet d'être sanglante. En effet, l'attitude patriotique du chef constitutionnel Carranza vient d'apprendre aux Etats-Unis que les Mexicains sont loin d'être enthousiasmés de l'intervention américaine. La note diplomatique du leader des rebelles est arrivée comme une bombe à Washington. En déclarant au président Wilson que l'occupation de Vera Cruz constituait une violation de la souveraineté nationale mexicaine, le général Carranza a jeté la surprise dans le camp yankee. On ne s'attendait qu'à de la sympathie ou, du moins, à la neutralité de ce côté. C'est pourquoi le cabinet américain n'a pu cacher son étonnement, voire même son embarras, de cette intervention imprévue.

Et que font dans tout ceci les utopistes de la paix universelle? A quoi servent les millions de Carnegie?...

A démontrer une fois de plus que les grandes théories pacifistes sont une des plus dispendieuses et des plus folles conceptions de quelques esprits modernes. Cette faillite des ligues de la paix à outrance nous remet en mémoire cette page du fier volume de F. Duer, *La Race*, où il dit:

"Sans doute la guerre est odieuse, exécrable, le reste dernier de la barbarie. Mais qui donc aura la puissance de la faire cesser? Toutes les Conférences, tous les congrès dans ce but n'ont abouti qu'à de pitoyables échecs. Tout le monde désire la paix, et n'est point d'accord. Mais, dès que les intérêts sont en jeu, bien vite on oublie les rêves humanitaires, et cette paix que tout le monde souhaite, personne ne fait d'effort pour l'atteindre. Cela reste à l'état d'utopie, de projet très vague, très lointain..."

C'est ce qui fait que personne n'a été surpris outre mesure de voir l'American Peace and Arbitration League envoyer une lettre au président Wilson où il est écrit: "Notre Ligue est une ardente organisation de paix, mais non de la "paix à n'importe quel prix". Voilà en deux lignes tout l'abaissement de l'internationalisme! On prêche la paix quand les autres se battent pour satisfaire leurs ambitions, et cette paix que tout le monde souhaite, c'est une autre paire de manches, comme on dit dans les Académies.

Il est encore trop à bonne heure pour essayer de se prononcer sans réplique sur le degré de justice que comporte la présente guerre. Et d'ailleurs les jugements portés en ces matières ne dérangent pas grand-chose pour le présent. Depuis l'affaire du "Main", chacun sait à quoi s'en tenir sur la bonne foi de l'Onclé Sam. Aujourd'hui, c'est une histoire de drapeau, qu'on n'a pas voulu saluer suivant la rubrique, qui devient *causa belli*.

On ne pourra qu'admirer le geste courageux de l'adversaire de Huerta. Mettant la fierté nationale au-dessus de tout, le général Carranza est assez bon patriote pour rappeler à l'envahisseur que le sol mexicain appartient aux Mexicains, et non aux "Blue Jackets".

LUDOVIC.

Le bill Lespérance

COMME TOUT LE MONDE l'avait prévu—y compris M. David Ovide Lespérance lui-même—le fameux bill demandant le rappel de loi voté en 1907 est mort le long des routes parlementaires. Quand ce projet de loi vint au monde, il y eut un peu de bruit, un peu trop même pour l'importance du nouveau-né. Cependant, le papa du bill faisait tant de serments sur la vitalité de sa progéniture que quelques parents politiques ont fait mine de le prendre au sérieux. Nous n'en voulons pas plus à M. David-Ovide Lespérance qu'un petit moribond qu'il s'est, un beau matin, avisé de présenter à la Chambre. Toutefois le double jeu nous a toujours réjoui et nous ne l'admirons pas plus chez le député de Montagny que dans le gouvernement Whitney, ou parmi l'opposition Rowell.

Il faut donc espérer que les électeurs de M. Lespérance ne se laisseront pas endormir par les petits dans de diplomatie de leur versatile représentant.

"Free lunches"

Sous cette rubrique, la *Tribune* de Woonsocket écrit ce qui suit: Le sénateur Bennett, de Woonsocket, a présenté hier un projet de loi pour interdire les "free lunches". Tout le monde sait, au moins par ouï dire, ce qu'est un "free lunch". Deux ou trois plats contenant de vagues biscuits ou de nos moins vagues morceaux de fromage, de morue ou de hareng, tout ce qui en un mot peut provoquer une soif des plus ardues, sont mis à la disposition des clients dans tout les endroits où l'on vend de la bière et du whiskey. Tout le monde y va avec une fraternité touchante. La même fourchette est utilisée et la même serviette essuie toutes les mains et passe sur toutes les bouches. Des microbes et de la contagion personne n'a eue! Point d'impudicité! A quel bon du reste! L'alcool qui tue si sûrement les grosses bêtes ne détruira-t-il pas encore plus facilement les toutes petites!

Cependant, le sénateur Bennett n'est pas de cet avis. S'appuyant sur la loi qui régit la vente des produits alimentaires, il veut prohiber le "free lunch", cette providence de celui qui, comme le Juif errant, n'ayant que cinq sous de bière et manger quelque chose...

N. R.—Nous croyons, pour notre part, que le sénateur a parfaitement raison.

"Redde Caesari"...

La *Patrie* de Montréal ne dédaigne pas trop de publier une partie de notre article intitulé "Quelques chiffres". Cependant, elle oublie la petite formalité de dire à ses lecteurs que ces statistiques ont été prises dans la "Justice". Nous n'en voulons pas outre mesure à la *Patrie* de ne pas nous donner crédit de ce que nous pouvons écrire, mais il n'y a toujours pas de mal à signaler ces petits "oubliés".

Nous comprenons qu'un grand journal comme la *Patrie*, absorbé par la très importante question de faire de la réclame à Lucien Boyer, n'ait pas toujours la précaution ni le temps de dire d'où viennent les articles qu'il fait siens. Et puis, d'ailleurs, ces petits hebdomadaires!

Nouveau livre

Sous le titre "Nouveaux Essais sur la littérature canadienne", M. l'abbé Camille Roy, le critique littéraire si avantageusement connu, vient de publier une autre série d'études sur quelques oeuvres du terroir. On dit beaucoup de bien du livre de M. l'abbé Roy. Nous en reparlerons.

Les Américains dans l'Ouest

Saskatoon, 15.—Cette ville est actuellement le témoin d'une affluence phénoménale de colons; les arrivants, pour la plupart des fermiers à l'aise des Etats-Unis, passent continuellement à travers la ville, en route pour les différents centres de la province. Le capital apporté par ces colons général.

Ces gens qui ont vendu leurs propriétés ont ils ont l'intention américaine n'est pas sans avoir un bon effet sur le commerce et formes avant de quitter leur pays, s'établissent sur de plus grandes terres, à donner à la culture mixte. Plusieurs ont amené du bétail de race avec eux.

Condolances

Lors de sa dernière assemblée, le "Ralliement" d'Ottawa a adopté unanimement la motion de condoléances suivantes, proposée par M. H. P. Arsenault et secondée par M. R. Maltais: "Que le 'Ralliement' d'Ottawa a appris avec un profond chagrin la mort de Madame Louis Girard, mère de M. Rodolphe Girard, président de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa, et que les condoléances du 'Ralliement' soient transmises à la famille éplorée." RENE SEGUIN, Secrétaire du "Ralliement."

Fausse rumeur

Une dépêche d'Ottawa au *Devoir* de Montréal annonçait mardi soir que "le bruit courait dans certains cercles politiques que le 'Temps' passerait prochainement aux mains des conservateurs." "Vous pouvez affirmer, nous a déclaré M. le sénateur N.-A. Belcourt, que la dépêche transmise au *Devoir* n'a absolument rien de fondé."

LA JUSTICE

Cette femme...

Un article remarquable de C. Loeigne dans "L'Univers"

Nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux le très remarquable article suivant, touchant à l'assassinat de Gaston Calmette...

Il est donc écrit que ce régime nous refusait rien, sinon des motifs de fierté. Thiers avait prédit qu'il finirait dans la boue...

Si bien habitude que l'on soit sous la troisième République à ces visions chroniques, régulières, de la bête humaine en liberté...

Chapeaux durs, dans les derniers modes américaines \$2.00 et \$2.50

Chapeaux mous, nouvelle forme, nouvelles nuances, \$2.00; \$3.50 et \$3.00

Chapeaux mous Tango—le dernier cri de la saison—dans toutes les nuances \$2.50 à \$3.00

Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau en fait de casquettes et de tous les prix, depuis 50c à \$2.00

Nos nouvelles chemises pour le printemps sont aussi arrivées, et nous avons ce qu'il y a de plus beau et de plus chic. Prix populaires de \$1.00 à \$3.00

Cravates, les plus beaux patrons, les couleurs les mieux assorties de 50c à \$1.00

Imperméables "Balmacann" dernier style, toutes les grandeurs se vendant partout \$28.00. A notre magasin jusqu'au 1er mai \$18.00

Gants Perrin et Dent's en chambré \$1.00

Gants Perrin et Dent's en subie gris \$1.50

Gants Perrin et Dent's en dog skin \$1.00 et \$1.50

Ces gants sont tous garantis. Les chaussons BLANCS sont ce qu'il y a de plus nouveau pour le printemps, nous les avons à 35c. et 50c. la pr.

Complets Norfolk pour Garçonnetts sont exceptionnels \$7.50.

En tweed brun foncé et uni.

Ils sont faits dans les derniers goûts. Les jeunes vous diront que ce sont les habits qu'ils désirent. Amenez-les ici et faites leur en essayer un. Ils ajustent bien, paraissent bien, et durent longtemps.

Nous sommes les agents de la fameuse manufacture Art-Kraft pour la basse-ville.

J.-B. SENEGAL, MERCIER et CHAPLIER

Angle des rues Dalhousie et Rideau, OTTAWA. Téléphone: Rideau 2201.

romantiques aux dents longues, aux mains rouges, aux doigts griffus, et dont le régime serait interminable s'ils ne s'empêtraient dans la robe de quelques courtisanes.

La malheureuse regardait vers Jo. Cela lui était bien égal que Viviani prononçât son prénom parmi les astres du ciel. Jo lui servait d'étoile; elle n'en demandait pas d'autre. Sa grande douleur était que l'on doutât de la conscience de Jo. Elle disait: "C'est le plus honnête homme du monde!" Elle avait oublié de lui apprendre qu'il ne faut pas confondre l'honnêteté avec le succès et que la vertu n'est pas en raison directe du nombre de crimes impunis.

L'an dernier, une revue illustrée le représentait assis dans un divan profond, un livre à la main. Cette femme lisait. Elle eut voulu sans doute que toute la littérature ancienne et moderne ne fût qu'un long discours de Jo. Elle se résignait tout de même à des excursions en dehors du "Journal officiel", des annales de l'histoire, des bandes de Manes. Elle lisait. Elle allait au théâtre; les Dangeau de la démocratie signalaient sa présence aux "premiers" et décriaient sa toilette.

Mon Dieu! que de coups de pistolet elle a entendu au théâtre et dans les romans du jour! Les dramaturges et les romanciers à la mode sont de force moyenne sur la grammaire et les règles de l'art, mais ils sont de première force au pistolet. Neuf sur dix des cas de conscience se tranchent aujourd'hui par un petit bruit sec et une chute sur les planches.

"Elle me résistait, je l'ai assassinée", disait jadis l'Antoine de Dumas. Nos casuistes contemporains ne sont pas plus embarrassés. "Tue-la! dit l'autre Dumas. "Tue-la! Tue-la!", c'est la morale des Bernstein, des Croiset, des Blum, des Bloch, des Lévy, de tous les bouchers hébreux qui ont fait du théâtre français une façon d'abattre l'innocence. Les agrégés de l'avenir auront un magnifique sujet de thèse pour le docteur dans ce simple titre: "De l'usage de la poudre dans le drame et la comédie d'hier."

Vous vous opposez à un mariage, ou vous tuez! Vous ne voulez pas un divorce, ou vous tuez! Vous défendez votre honneur contre un filibuster, ou vous tuez! Vous ne voulez pas un vol, ou vous tuez! Hugo abusait du facon de Lœueux, du poignard et du billot: le revolver a supprimé cet arsenal pour les morts trop simples. C'est bien plus dramatique, l'éclair dans la coulisse, le coup de fouet, l'auteur qui tombe, les bras étendus, avec un grand cri. "Tue-la!"

Elle lisait et elle était une habituée des théâtres. Tous les soubresauts de violence et de révolte plaissaient à cette sombre détraquée. Elle n'avait aucune résistance à leur opposer, car elle incarnait le régime de l'époque; elle était un total de toutes les tares, une résultante de toutes les négations, un paquet de nerfs à la merci des émotions et des impressions. Nul respect de soi, nul respect des autres, un être qui est capable de tout si vous excitez sa colère et si vous armez sa main.

Or, il lui parut un jour que le "Figaro" menaçait sa fortune. On défubillait Jo de son masque hautain. L'âme de roche n'était qu'une âme de... rochette, quelque chose de fragile et qui s'effrite au moindre choc. Le héros tournait au cabotin. Trois ou quatre personnages surgissaient tout à tour des ténèbres de ce génie: il remonta à la tribune, l'autre corrompait les juges, un troisième écrivait la partie. Jo s'évanouit. Elle eut un frisson pour elle-même.

Alors elle sortit. Elle hêla un auto. Deux stations sur la route: une chez l'armurier, une sur le trottoir du "Figaro". M. Calmette parut; elle tira.

O misérables rieurs, à qui s'adresse la loi et de tribune, venez riez les baptêmes et qui savaient les consciences, ne vous voyez point la face!

Cette femme, c'est vous qui l'avez faite; ce brownie, c'est vous qui l'avez chargée; ce journaliste, c'est vous qui l'avez tué!

Le français

On lira avec intérêt l'article suivant, récemment paru dans le Courrier de Saint-Hyacinthe: Les Canadiens-français parlent-ils ou ne parlent-ils pas le français correct?

Ils aiment à proclamer l'affirmative, mais ils se prennent à douter lorsqu'ils entendent le bégaiement, le couleux et le roulement, à part certaines prononciations archaïques, et lorsqu'ils veulent ne pas laisser envahir leur langage par la vermine de l'anglicisme, les Canadiens s'expriment dans le meilleur français de France.

En effet, dans la France entière, on parle des patois, qui varient de région en région, et les Français des provinces ont deux langues à apprendre, d'abord le dialecte de leur district linguistique, ensuite

la belle langue polie, littéraire et politique que les Canadiens se glorifient de parler. L'exclusion de tout patois.

Ces dialectes si caractéristiques, le bourguignon, le picard, le champenois, le normand, le lorrain, le roucail, le wallon, ne sont pas, comme on le croit généralement, du français corrompu.

Ce sont des langues sœurs du français, toutes filles du latin. Lorsque César et la conquête des Gaules, 50 ans avant Jésus-Christ, les Gaulois parlaient le langage celtique dont dérivent les dialectes qu'emploient encore les Bretons de France, les Gallois du pays de Galles, les Irlandais et les Écossais.

La domination romaine implanta dans les Gaules le latin de soldat, latin vulgaire, déformé et barbarisé par les populations celtiques, qui prit le nom de roman (romain).

Bien des mélanges de races et des mélanges de langues: invasions des Visigoths, des Burgondes, des Alamans, des Normands et des Lombards, vinrent encore modifier cette langue romaine, laissant dans chaque contrée des empreintes différentes, sans en altérer cependant le fonds de latinité.

C'est ainsi que se créèrent les dialectes que l'on parle aujourd'hui dans toute la France, la moitié Sud de la Belgique, l'extrême Est de la Prusse, la Lorraine et le Grand-Duché de Luxembourg.

La langue française n'est rien autre qu'un de ces dialectes, celui de l'Île de France, lequel ne valait ni plus ni moins que ses frères, mais qui dut sa fortune aux circonstances.

C'est lui qui fut l'avènement des Capétiens, la langue de la cour, que les courtisans s'ingénieront à parler, que les trouvères adoptèrent pour composer leurs vers et dont l'usage se généralisa peu à peu sans cependant parvenir à tuer les autres dialectes dont l'usage survit encore.

Le français, comme on l'a dit très justement, est un soldat de l'armée des dialectes romans de tout général. Les autres sont restés dans le rang, complétement assimilés par les nôtres. Si bien, qu'il n'est pas rare aujourd'hui de rencontrer des hommes au non tout-à-fait écossais et qui ne disent pas deux mots d'anglais.

Mais après nous être réjouis de ce "miracle" il ne faut plus nous illusionner. Ces beaux jours sont finis pour notre race. Tandis que les fils de cultivateurs canadiens-français, qui ont perdu le goût de leur terre—pour des causes dont il faudra quelque jour établir les responsabilités—s'en vont dans l'Ouest ou dans les manufactures américaines, ou bien s'en viennent dans les usines de Montréal, une société pour le recrutement d'immigrants de langue anglaise vient de se fonder dans les Cantons de l'Est. Qu'est-ce que nous avons à lui opposer? Rien.

Quant donc nos dirigeants—si on peut leur donner encore ce nom—comprendront-ils que seul le retour à la terre peut assurer le maintien de notre représentation parlementaire, voire, dans un avenir plus lointain, la survivance de notre race sur le sol qu'elle a ouvert à la civilisation?

Nos sociétés

Catholiques—Secrètes—Noutres.

L'étude suivante vient d'être publiée dans L'Accur National de Manchester:

Mgr Timothy Corbett, évêque de Crookston, Minnesota, a écrit, dans la première livraison d'avril de la "Fortnightly Review", sous le titre que nous venons d'indiquer, un article de nature à éclairer les catholiques en général sur la nature de leur conduite à l'égard des sociétés fraternelles. Cette parole d'évêque, croyons-nous, devrait être écoutée avec déférence et soumission, car elle exprime la pure doctrine catholique, dégagée de toute considération étrangère à la question exposée. Nous en donnons pour aujourd'hui la première partie.

Le succès et l'influence des sociétés, dit Mgr Corbett, dépendent de leur stricte fidélité à l'Église infaillible. Aucune société, avec le nom honorable de catholique qui lui est attaché, ne continuera à prospérer et durer sans l'Église. Certaines sociétés sont formées en dehors de la juridiction de l'Église; d'autres sont composées de catholiques seulement, n'ayant aucun objet catholique en vue. Aucune société, bien que composée de catholiques, prescrivant le secret absolu et une obéissance aveugle, ne serait permise d'être admise dans les principes catholiques. Le fait qu'une société catholique, mais une société "de" catholiques.

Un esprit, loyal à l'Église et ayant pratiquement pour objet de ne pas être considéré comme une place d'épreuve ou de réforme... Le droit d'assister aux assemblées de la société doit être accordé au prêtre ou pasteur de l'endroit, même s'il n'est pas membre. Le prêtre doit recevoir le respect et la déférence qui lui sont dus dans les sociétés. Sa dignité sacerdotale demande qu'il ne soit pas traité comme un membre ordinaire ou

L'Est et l'Ouest

Sous la signature de Jehan Verchères, on lit ce qui suit dans la dernière livraison du Nationaliste. L'illustrated London News consacre le mois dernier un supplément consacré à notre pays. C'est très bien. Mais on n'y trouve aucune photo de Montréal ni de Québec, au fait, d'aucun endroit du Canada oriental.

Certains confrères sont restés surpris devant cet apparent paradoxe. Pour nous, ce qui nous étonne, c'est leur étonnement. Il faudrait en effet, pour ne pas trouver cela naturel, il faudrait ignorer quelles méthodes de propagande qu'on a mises en oeuvre depuis une quinzaine d'an-

nées, à Ottawa, afin de recruter des immigrants pour l'Ouest au détriment de l'Est. Les agents de recrutement qui travaillent à tant par tête et les compagnies de chemin de fer ont tout intérêt à expédier l'émigrant le plus loin possible, sur de point extrême du réseau. Aussi lui vendent-ils d'habitude, dès avant l'embarquement ou bien à bord un billet ne comportant aucun arrêt en cours de route.

Mais on fait mieux, on plutôt pire. Nos lecteurs savent que les grandes compagnies organisent chaque année des "excursions de moissonneurs" et que, sous prétexte de leur faire faire un voyage d'études, elles déracinent les jeunes cultivateurs de notre province, où la terre est déjà tant dévorée! Pour revenir de l'Ouest, où ils se sont rendus à très bon marché, nos fils "d'habitants" devraient payer plein prix. Aussi plusieurs ne reviennent-ils pas. Une fois là-bas, du reste, ils trouvent facilement du travail; grâce à l'existence, dans les principales villes de l'Ouest, de bureaux de placement pour ouvriers agricoles, bureaux entretenus par le Ministère de l'Intérieur, d'Ottawa, c'est-à-dire à nos frais. Mais le Ministère de l'Intérieur n'a pas trouvé moyen d'établir à Montréal, situé au cœur d'un vaste centre agricole, un seul bureau de ce genre.

Le gouvernement, qui fait rechercher par une commission les causes de l'excessive cherté de la vie, ne verra sûrement pas celle-ci, qui est la principale: le fâcheux défaut de la production correspondant à l'accroissement de la consommation.

Deux faits rapprochés accusent bien la volte-face qu'on fait nos méthodes de colonisation, volte-face qui contribue—que ce soit voulu ou non—à l'affaiblissement de notre race.

On sait que les Cantons de l'Est furent colonisés par des hommes de langue anglaise, des Écossais surtout. Eh bien, il s'y est produit ultérieurement une sorte d'invasion de notre race qu'un grand nombre de ces agriculteurs d'origine écossaise ont complétement assimilés par les nôtres. Si bien, qu'il n'est pas rare aujourd'hui de rencontrer des hommes au non tout-à-fait écossais et qui ne disent pas deux mots d'anglais.

Mais après nous être réjouis de ce "miracle" il ne faut plus nous illusionner. Ces beaux jours sont finis pour notre race. Tandis que les fils de cultivateurs canadiens-français, qui ont perdu le goût de leur terre—pour des causes dont il faudra quelque jour établir les responsabilités—s'en vont dans l'Ouest ou dans les manufactures américaines, ou bien s'en viennent dans les usines de Montréal, une société pour le recrutement d'immigrants de langue anglaise vient de se fonder dans les Cantons de l'Est. Qu'est-ce que nous avons à lui opposer? Rien.

Quant donc nos dirigeants—si on peut leur donner encore ce nom—comprendront-ils que seul le retour à la terre peut assurer le maintien de notre représentation parlementaire, voire, dans un avenir plus lointain, la survivance de notre race sur le sol qu'elle a ouvert à la civilisation?

Nos sociétés

Catholiques—Secrètes—Noutres.

L'étude suivante vient d'être publiée dans L'Accur National de Manchester:

Mgr Timothy Corbett, évêque de Crookston, Minnesota, a écrit, dans la première livraison d'avril de la "Fortnightly Review", sous le titre que nous venons d'indiquer, un article de nature à éclairer les catholiques en général sur la nature de leur conduite à l'égard des sociétés fraternelles. Cette parole d'évêque, croyons-nous, devrait être écoutée avec déférence et soumission, car elle exprime la pure doctrine catholique, dégagée de toute considération étrangère à la question exposée. Nous en donnons pour aujourd'hui la première partie.

Le succès et l'influence des sociétés, dit Mgr Corbett, dépendent de leur stricte fidélité à l'Église infaillible. Aucune société, avec le nom honorable de catholique qui lui est attaché, ne continuera à prospérer et durer sans l'Église. Certaines sociétés sont formées en dehors de la juridiction de l'Église; d'autres sont composées de catholiques seulement, n'ayant aucun objet catholique en vue. Aucune société, bien que composée de catholiques, prescrivant le secret absolu et une obéissance aveugle, ne serait permise d'être admise dans les principes catholiques. Le fait qu'une société catholique, mais une société "de" catholiques.

Un esprit, loyal à l'Église et ayant pratiquement pour objet de ne pas être considéré comme une place d'épreuve ou de réforme... Le droit d'assister aux assemblées de la société doit être accordé au prêtre ou pasteur de l'endroit, même s'il n'est pas membre. Le prêtre doit recevoir le respect et la déférence qui lui sont dus dans les sociétés. Sa dignité sacerdotale demande qu'il ne soit pas traité comme un membre ordinaire ou

LA Banque Nationale FONDÉE EN 1860 CAPITAL AUTORISÉ, \$5,000,000. RÉSERVE, \$1,500,000. CAPITAL PAYÉ, \$2,000,000. ACTIF TOTAL, \$23,923,738.39. Notre Succursale de Paris 14 rue Auber. Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables. Lettres de crédit émises sur tous les points du globe. Travellers Cheques, payables sans charges en Europe et en Palestine. Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, retirables à demande. Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne. Le clergé et les marchands des campagnes et de tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace. ST-GEO. LEMOINE, gérant.

BUREAU: 222 Dalhousie. TELEPHONES: Rideau 504. RESIDENCE: Queen 121.

promouvoir la foi et la morale catholiques, doit pénétrer chaque membre de la société tout entière, bien qu'elle soit établie pour des fins de bienfaisance. Il ne peut avoir de doute que l'esprit catholique fait défaut quand on admet ou retient des membres qui négligent ouvertement leurs devoirs religieux, donnent le scandale par l'ivrognerie, la malhonnêteté, exhibent un esprit adverse aux écoles paroissiales, ou envoient leurs enfants à des institutions d'enseignement protestantes. Les critiques publiques ou la condamnation des lois établies par des supérieurs ecclésiastiques, ou la violation directe des règles et règlements ecclésiastiques de l'Église ou des statuts du diocèse prouveraient clairement le caractère non religieux et non catholique d'une société. Toute société digne du nom glorieux de catholique devrait adopter les points essentiels suivants dans sa constitution: Les statuts et lois de cette société, du tout changement qui pourrait être fait, doivent être approuvés par l'autorité ecclésiastique.

On demande

On demande des hommes sobres et honnêtes pour faire la sollicitation dans l'immeuble, les assurances sur la vie et le feu, etc. Des agents actifs peuvent se créer un excellent salaire et une position d'avenir. Salaire et commission.

On demande

On demande pour la sollicitation des annonces et travaux de ville. Un homme d'expérience peut facilement se faire un salaire de \$25 à \$30 par semaine. S'adresser à LA "JUSTICE".

On demande

On demande pour la sollicitation des annonces et travaux de ville. Un homme d'expérience peut facilement se faire un salaire de \$25 à \$30 par semaine. S'adresser à LA "JUSTICE".

JOSEPH COTE Agent d'Assurances Contre le feu, les accidents sur les grandes vitres, les automobiles et sur la vie. Les meilleures compagnies anglaises, américaines et canadiennes. 93 rue George, Ottawa. Téléphone: Rideau 1350.

LIBRAIRIE FRANÇAISE. Livres de Prières, Chapelets, Médailles, Statues, Bénitiers, Images, Crucifix. Aussi un bel assortiment de livres de classes. Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à la LIBRAIRIE P. C. Guillaume Angle des rues Sussex et York.

CHARBON

Nous en avons en quantité de toutes les grossours, et de qualité garantie. Faites-en l'essai, et vous n'en voudrez jamais d'autres.

O'REILLY & BELANGER, Limited, 38 rue Sparks, Bâtisse du Russell. Tél. : 0. 861.

"Sûreté d'abord"

C'est là la Règle d'Or moderne et qui vous fait choisir l'épicière qui enveloppe ses marchandises dans les

Sacs Antiseptiques d'EDDY

Les sacs d'Eddy joignent une grande force à leurs qualités sanitaires. Ils ne se déchirent pas au mauvais moment et ne répandent pas ce qu'ils contiennent.

J. D. GRENIER,

Le tailleur à la mode de la rue Dalhousie,

peut rendre un morceau de tweed et vous en faire un bel HABILLEMENT ou un magnifique PALETOT qu'il vous vendra à 20 ou 25 pour cent meilleur marché que n'importe où ailleurs. C'est de sa part de la philanthropie qui vous fait faire de l'économie.

278 RUE DALHOUSIE, OTTAWA. Téléphone : Rideau 957.

Canadian Northern Steamships Limited THE ROYAL LINE

La ligne maritime qui est absolument la plus belle et la plus rapide

Depart de St. John, N. B. Royal Edward le 22 avril

On arrive à Bristol. Correspondance directe pour Londres et pour l'Europe. Ateliers avec accessoires sur tous nos bateaux pour la célébration de la sainte-messe.

S.-J. MONTGOMERY

RUE SPARKS, BLOC RUSSELL. TELEPHONE QUEEN 3544.

Ferronnerie à Bon Marché.

Ustensiles de cuisine en Aluminium, en Email et Fer-blanc aux prix coûtant. Poches à l'huile "Perfection" prix \$4.00 pour \$3.50, \$4.50 pour \$4.00, \$5.50 pour \$5.00, \$6.00 pour \$5.50

Patins H. Boker—Au prix coûtant.

Traiteaux, Hockey, Raquettes. Au prix du gros.

Economies, faites vos achats à notre magasin.

McDOUGAL'S LIMITED

831 rue Sussex. Téléphone : Rideau 2332.

Vous vous demandez souvent :

Où puis-je avoir les meilleures impressions, et à qui dois-je confier mes travaux à l'avenir ?

Nous vous répondons :

LES MEILLEURS RESULTATS ne peuvent être obtenus que si vous confiez vos travaux d'impressions à un atelier typographique bien outillé et recommandable. Les ateliers de :

LA JUSTICE

sont ce qu'il y a de mieux pour vous donner pleine et entière satisfaction. Ne l'oubliez pas. Notre outillage est moderne et nos ouvriers des plus habiles.

Demandez un échantillon des ouvrages que nous avons faits en 1912.

457-459 rue SUSSEX, Ottawa

Téléphone : Rideau 736.

FEUILLETON DE LA "JUSTICE" ROBERT LOZÉ Par Errol Bouchelette

Les mêmes qu'on n'est pas le frère ou le frère.

(Suite.)

D'autres considérations encore en descendant fatalement. Le consommateur achète au-delà de ses besoins et cherche ensuite par tous les moyens à échapper aux obligations qu'il lui est impossible de remplir. Le fournisseur, d'autre part, désireux de se refaire, se mesurant à quelque chose de sérieux, trouve quelque moyen de se faire payer, en négligeant sa conscience par ce raisonnement qu'après tout il ne fait qu'exiger l'intérêt sur sa dette. Puis, entre le fournisseur et le consommateur, surgissent les collecteurs, c'est le malin. Parmi ces derniers, il y en a de deux sortes, il y en a de bons et de mauvais. Les bons réalisent un certain équilibre, un équilibre général qui détermine une véritable anarchie à laquelle on a cherché à remédier par les mesures législatives jusqu'ici inefficaces, parce que ce ne sont que des déclarations, des lois, qui ne protègent pas le faible, c'est la défense des abus de la loi, la défense des abus de la loi, la défense des abus de la loi, la défense des abus de la loi.

Et si, ajoutait-il en terminant, on se réveille, si on déclare que la doctrine révolutionnaire, qui s'appuie sur la base de l'ordre et qui rend les échanges impossibles, se reproduit qu'on en dit autant et plus lorsqu'il fut d'abord question d'abolir l'empire, on ne peut pas dire que la loi actuelle, en ce qui regarde le genre de transactions, tout comme la loi qui mettrait le débiteur sous les verroux, est la résultante d'un raisonnement faux. Pour la sécurité des transactions ordinaires, il vaut mieux s'en rapporter au jugement et au sens du commerçant et aussi du public, qu'aux contraintes légales. Au surplus, il n'existe qu'un seul moyen de transiger avec les faibles et les ignorants, qui sont la majorité, c'est de donner la sanction des lois humaines au précepte que nous a enseigné le Seigneur Jésus-Christ lorsqu'il nous a dit la prière la plus belle qui fut jamais : « *Ne nous induis en tentation.* »

Ces incidents choisis au hasard font bien voir la tendance d'esprit qui nous a servi et combien il est important de donner la sanction des lois humaines au précepte que nous a enseigné le Seigneur Jésus-Christ lorsqu'il nous a dit la prière la plus belle qui fut jamais : « *Ne nous induis en tentation.* »

Du reste, si d'un côté il voyait des abus à corriger, de l'autre il était zélé dans la recherche et dans l'application des remèdes. C'est ce qui fit que dans le même ordre d'idées et comme le corollaire de ses maximes au sujet des petites affaires, il étudia la question des petites économies. Il alla même, avec le concours de quelques amis dévoués, jusqu'à participer à la fondation d'un journal populaire où l'économie du son état possible et où les nécessités, pourvu qu'ils offrirent les garanties nécessaires, de respectabilité, pouvaient, à l'occasion, obtenir certaines avances, non pas de marchandises mais d'argent, ce qui est bien différent.

Ce groupe d'hommes, attaché au à ces choses, se croyaient que l'esprit d'ordre et d'économie chez le peuple est la meilleure garantie de la vie de la nation, de sa liberté et de son avenir.

Un jour, il entra dans son bureau un client bien différent de ceux dont nous venons de parler. C'était un homme déjà âgé, qui s'occupait d'instruction publique et d'éducation et qui venait lui proposer d'intenter certaines procédures dans le but d'obtenir des réformes sanitaires dans les écoles. Ce client, M. Millais, fit lire au jeune avocat la loi régissant cette matière.

A la suite d'un long entretien avec son nouveau client, Robert lui dit : « Je me chargerai volontiers de la poursuite de cette réforme, mais je dois vous avertir qu'une fois engagé dans cette voie je n'entends pas reculer. Il me faut donc, avant tout, être assuré des moyens de faire cette lutte et de la faire avec effet. Car nous aurons affaire à forte partie, le préjugé étant le plus obstiné des adversaires. »

« Je veux bien, répondit M. Millais, mettre à votre disposition une somme fixe et suffisante—il mentionna un montant considérable—mais je ne voudrais pas me porter demandeur dans l'instance et encourir ainsi des responsabilités incertaines en frais, au cas d'insuccès. Il faudra qu'un autre vous prête son nom. »

Les microbes

On lira avec intérêt la conférence suivante, reproduite dans le *Journal Canadien*, et faite récemment à l'Université Laval, par M. le Dr A. Vallée, professeur de Bactériologie.

LES MICROBES (Suite.)

Les bactéries naissent donc d'autres semblables à elles, qui se trouvent dans la nature et qui apparaissent jamais dans un milieu où par la stérilisation, on les a préalablement détruites.

Cette reproduction des bactéries se fait suivant deux modes fort simples et bien distincts : la sporulation et la scissiparité.

La multiplication par scissiparité, ou par division, est, en même temps que le plus fréquent, le plus simple des modes de reproduction des bactéries. Un élément préparé par certains changements qui s'opèrent en lui, en forme deux ou plusieurs sans qu'aucun caractère ne puisse faire distinguer l'élément producteur de l'élément produit. Avec un morceau de végétal, comparable au bout d'une des plantes supérieures, on peut facilement, en plaçant une goutte de culture dans une chambre humide, observer cette division au microscope en examinant la goutte pendant assez long temps.

La multiplication par sporulation est un peu plus complexe, et se rencontre surtout chez les bactéries en état de moindre résistance aux agents de destruction. Cette circonstance les porte à produire un élément résistant qui permette à l'espèce de se reproduire. Cet élément résistant, c'est la spore, véritablement un être qui sert de point de départ à la formation d'un nouvel individu du genre. Cette spore se forme tout simplement par la condensation de la substance composée du microbe sous forme de véritable noyau, qui est ensuite expulsé au dehors par rupture de l'enveloppe, comme c'est le cas dans certaines circonstances, au profit de la bactérie sous forme de substance gélatineuse.

Quel que soit, en tout cas, le mode de reproduction, on peut dire que toujours la continuité de l'espèce est nécessairement assurée. Il n'est point possible de produire de nouveaux individus.

Tout organisme végétal ou animal est composé, comme on sait, de cellules plus ou moins nombreuses, plus ou moins différenciées les unes des autres.

Les bactéries sont des êtres unicellulaires, c'est-à-dire qu'elles sont constituées par une seule cellule. La plupart n'ont que des dimensions suffisantes pour que l'on puisse les étudier facilement dans leur composition.

Depuis qu'on a pu démontrer que, comme toute cellule, elles ont une membrane d'enveloppe constituée d'un noyau et d'une membrane d'enveloppe. Certaines espèces sont plus grosses, deux à deux ou seulement dans une capsule qui les entoure.

Enfin, les bactéries ont assez souvent la propriété de se mouvoir; et ces bactéries mobiles se trouvent à la présence de elles vibrantes, véritables appendices au moyen desquels elles peuvent progresser dans un milieu liquide avec une rapidité vertigineuse. Ces êtres sont en nombre plus ou moins grand, suivant le cas. Certaines espèces, comme le bacille typhique, en possèdent dix, quinze, et même plus; d'autres, comme le vibron cholérique, n'en possèdent que quelques-uns, deux à trois habituellement.

La forme comme la disposition de ces êtres varie suivant les espèces. Sans forme de sphères, on les désigne sous le nom de *coccus*. Ces cocci peuvent du reste avoir eux-mêmes des aspects fort variés.

Requiescentes, comme certains, *Mycobacterium*, agent de la tuberculose, ou *Streptococcus*, agent de la pneumonie et de certaines suppurations.

Régulièrement arrondis, enfin, comme la plupart. Ils varient alors assez souvent par leur disposition entre eux. C'est ainsi que nous aurons, suivant les cas, des microbes disposés en chaînette, en grains de chapellet; *Streptococcus*, microbe que l'on rencontre dans certaines suppurations et qui est l'agent de l'érysipèle, entre autres maladies.

D'autres disposés en grappe (*Staphylococcus*), qui se retrouvent aussi dans le pus, et sont les agents v. g. de la furonculose.

D'autres, enfin, gardant de leur mode de division un aspect spécial (*Tetragone*), se présentent sous forme de petites sphères disposées quatre à quatre (*Sarcines*), en cubes constitués par des sphères nombreuses et affectant la forme de balles de marchandises fortement ficelées.

Voilà pour les formes sphériques. A côté viennent les formes en bâtonnets qui portent le nom de bacilles ou de bacterium. Bacterium, bacille court en général, et bacille, élément plus allongé. En voici quelques exemples, où l'on voit très bien que le seul ca-

ractère morphologique ne peut suffire dans la plupart des cas à distinguer une espèce d'une autre. Gros bacilles, tels que le *Megaterium*, microbe absolument inoffensif, et le *Bacille du Charbon*, très dangereux au contraire pour l'homme et les animaux, se présentant isolé ou en longue chaînette.

Bacilles plus petits, comme le *Lactobacillus coli*, microbe hôte habituel de l'intestin, et le *Bacille typhique*, agent de la typhoïde; comme le *Proteus vulgaris*, hôte vulgaire du sol et des eaux, le *Staphylococcus aureus*, hôte des saprophytes.

D'autres, grêles et granuleux; le *Bacille de la Diphtérie*, du *Tétanos*, ou un bacille tout à fait inoffensif comme le *Subtilis*.

(A suivre.)

La marche des propriétaires

Le dernier numéro du "Passe-Temps" 498, contient sept morceaux de musique dont voici les titres.

1. La marche des Propriétaires, chanson interprétée par Desmarchais.

2. Rayons du soir, chanson interprétée par Mme de Lortie.

3. La Vieillesse, chanson monologue par Ernest Tremblay.

4. Les nids de colombe, œuvre par Mlle Eugénie Verbeul.

5. The Water-Lily dance, joli morceau pour le piano.

6. Debut, air patriotique des Français Américains.

7. Le Rossignol, mélodie pour flûte ou violon.

Aussi plusieurs articles instructifs et amusants de la 12me leçon sur l'Art du chant—Un numéro, 498. Abonnement un an, Canada \$1.50, Montréal et États-Unis, \$2.00. Adresse: "Le Passe-Temps", 16, Est-Craig, Montréal.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE DE PRIMES

Le C.P.R. aux Philippines

La compagnie du C. P. R. a ajouté récemment une nouvelle addition à son service déjà si étendu du Pacifique, par le prolongement de sa ligne de navigation jusqu'à Manille, capitale des Philippines.

On fera l'inauguration du nouveau circuit le 11 juin prochain, lorsque l'"Empress of Russia" fera voile de Vancouver, en route pour Yokohama, Kobe, Nagasaki, ensuite pour Manille et retour par Hong Kong, Shanghai et Nagasaki. L'"Empress of Asia" devra aussi desservir ces ports importants des pays orientaux.

L'efficacité de ce circuit et sa popularité évidente parmi les 5,000 Américains établis aux Philippines sont prouvées par ce fait que les navires les plus rapides faisant le service entre Manille et San Francisco, sont 28 jours en mer, alors que les paquebots du Pacifique Canadien mettront seulement 17 jours à faire le voyage jusqu'à Vancouver.

Sans compter que le trajet par les Empresses sera de beaucoup plus intéressant, car les passagers auront l'avantage de faire escale dans les ports chinois et japonais, et à leur arrivée au Canada, pourront jouir des magnifiques panoramas qu'offrent aux yeux des touristes les Rocheuses canadiennes.

Avec cette nouvelle addition, le C. P. R. couvre maintenant plus de la moitié de la distance autour du globe, soit 12,500 milles de Liverpool à Manille en passant par l'Atlantique, à travers le Canada et l'Océan Pacifique. C'est sans contredit le plus long parcours d'aucune compagnie de transport de l'univers.

Bibliothèque canadienne

Le premier volume de cette série, qui a pour objet de répandre la littérature canadienne, vient de paraître. Il contient un récit captivant, relatant les aventures d'un Canadien, pris de la fièvre de l'or, qui part pour chercher fortune dans les placers de la Californie et qui la trouve plus facilement dans la culture maraîchère. Cette nouvelle est due à la plume de M. A.-N. Montpetit.

Le volume contient encore une légende: *Le Lac de Bellefleur*, et autres matières intéressantes. Le prix en est à la portée de tous: 5 centimes l'exemplaire. Edité par l'Imprimerie Blandeau, 71, rue des Commissaires, Montréal.

CONCOURS LITTÉRAIRE.

La *Bibliothèque Canadienne* est non seulement une entreprise de vulgarisation, mais aussi une voie ouverte à ceux qui ont des loisirs et qui veulent les employer à écrire. Un premier concours est ouvert pour un récit Canadien inédit de 25 pages environ et sera fermé le 15 mai prochain. Trois prix au montant de \$50.00 sont offerts.

Carte

Wm. J. LANDRE, Entrepreneur de Pompes Funèbres, 401 rue Sparks.—Tél. : Queen 8658, 811 rue Dalhousie.—Tél. : R. 717. Ambulance—ordre et publicité.

R.-B. WELCH, C.R., M.P., J. WELCH STR. MARIE, C.R.

Devlin & Ste Marie, AVOCATS, 191 rue Principale, HULL, Que. Tel. Queen 2976.

J. B. T. CARON, A. B., AVOCAT, NOTAIRE, E. C., 559 rue Sussex, OTTAWA. Téléphone : Rideau 244.

Docteur J.-E.-N. de Haitre, Gradué de la Faculté de Médecine de Toronto, Ex-élève des Hôpitaux de Paris.

Spécialité des maladies des voies urinaires, des maladies des femmes et des maladies des voies digestives.

HEURE DE BUREAU : 230 AVENUE Laurier, Téléphone : Rideau 143, de 2 heures à 5 heures de l'après-midi et de 7 à 8 heures du soir.

TELEPHONE QUEEN 4180.

Dr J. U. DeLisle, DENTISTE, 301 rue Principale et Britannia, HULL. Heures de bureau : 9 a. m. à 6 p. m. Entrée : No 76 rue Britannia. Spécialité : Ouvrages en or.

Dr. Eug. Quesnel, B. A., Médecin-Chirurgien, HEURES DE BUREAU, 8 A. M. — 1.14 P. M.

374 Rue Rideau, Téléphone : Rideau 652.

BOUDET & BELANGER, 52 RUE RIDEAU - OTTAWA. BERNARDIN BOUDET, B. L., AVOCAT, NOTAIRE, etc.

AUGELIN BELANGER, M. A. Ph. L. ANCIEN INSPECTEUR DES ÉCOLES BELGIÈRES. Téléphone : R. 1711.

Auguste Lemieux, C. R., AVOCAT, Four Ontario et Québec, NOTAIRE PUBLIC.

Agent en procédures de la Cour Supérieure, de la Cour de l'Échiquier et de la Commission des Chemins de Fer. Affaires parlementaires et départementales, etc., etc. Argent à prêter. Édifice "Central Chandler", 46, rue Elgin, Ottawa. Téléphone Queen 1092.

Dr F. X. VALADE, 182 rue St-Patrice, OTTAWA. Heures de consultations : 9 à 10 a. m. — 2 à 4 p. m. — 7 à 8 p. m. SPECIALITES : Maladies des Enfants et de la Femme.

Dr R. CHEVRIER, Spécialité : Chirurgie abdominale. Heures de bureau : 2 à 4 p. m. 65 BAYLY OTTAWA. Téléphone : Rideau 796.

Dr JOSAPHAT ISABELLE, 121 BREWERY - HULL. CONSULTATIONS : 8 à 10 A. M. — 1 à 3 P. M. — 7 à 8 P. M. TELEPHONE : Queen 3094.

Agences Fédérales Limitée, Courtiers en Assurances et Immeubles, Agents pour Charlton Lackawanna.

Bureaux : 232 Rue Bellhouse, Ottawa, 169 Rue Principale, Hull. Tel. Rideau 504. Queen 7788.

LA Cie GAUTHIER, Ltée, Entrepreneur de Pompes Funèbres et Embailleurs.

SERVICE D'AMBULANCE DE VÉHICULES PRIVÉS, 239 St-Patrice. Téléphone : R. 891.

Dr A. I. TELMOSSÉ, Médecin-Vétérinaire, 66 rue York, Ottawa, Ont. Phone : Rés. R. 222. — Office R. 1022. Inspecteur Médical pour "The General Animals Insurance Co. of Canada".

Abonnez-vous à la JUSTICE

